

Nouvelle loi sur le lobbyisme: une menace pour l'environnement et la démocratie

Montréal, lundi 9 novembre 2015 Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) dénonce le projet de loi 56 (PL56): *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme* comme une menace à la démocratie et l'environnement du Québec. Il dévoile aujourd'hui une [capsule vidéo](#) pour informer la population sur les risques du projet.

Plutôt que de restreindre ou d'assurer une meilleure transparence des activités de lobbyisme au Québec, le PL56 vise à assujettir les quelque 64 000 organismes à but non lucratif (OBNL) du Québec, ce qui comprend les 5 000 organismes communautaires reconnus et plus d'une centaine de groupes écologistes.

Or, l'inclusion de ces organismes comporterait son lot de conséquences désastreuses. D'abord, les organismes sont déjà transparents dans leur reddition de compte. Ils se trouveraient aux prises avec un dédoublement de gestion; un gaspillage d'énergie pour ces groupes qui sont déjà fragiles et font les frais des mesures d'austérité. Au comble de la bureaucratie, le PL56 entre en contradiction avec la politique gouvernementale qui régit les activités des organismes communautaires depuis son adoption en 2001. De plus, le projet vise individuellement les personnes salariées, membres de conseils d'administration et les bénévoles qui participent aux représentations. Il propose des amendes allant de 500 à 50 000\$ ainsi qu'un possible bâillon d'un an pour toutes personnes qui se trompent ou omettent des informations. Ensuite, le PL56 entraînerait la dilution du registre du lobbyisme, l'inondant jusqu'à le rendre inutile et ferait du Québec la capitale mondiale du lobbyisme, avec cinq fois plus d'inscriptions *per capita* que n'importe où sur le globe.

« Le PL56 semble être fait à la fois *par et pour* les lobbys des industries extractives qui souhaitent faire taire les organismes environnementaux », déclame Maude Prud'homme, présidente du RQGE. « C'est une attaque contre la démocratie, il y a un risque très réel pour ceux et celles qui défendent le bien commun. »

Loin d'être sur un pied d'égalité, les lobbys disposent de moyens disproportionnés pour se faire entendre. « Il y a une différence fondamentale, par exemple entre des compagnies pétrolières qui cherchent à forer et les groupes communautaires qui luttent pour protéger l'eau potable » souligne Axtli Viau, vice-président du RQGE. « Le ministre Fournier a pourtant fait la différence dans son rapport en 2007, pourquoi a-t-il changé d'avis depuis? »

Le RQGE demande par conséquent le retrait du projet de loi actuel et propose plutôt de travailler sur une réforme du droit associatif pour régler la confusion qui plane sur les OBNL. Avec le PL56, le Québec passe à côté d'une opportunité d'exercer un plus grand contrôle sur l'influence des lobbyistes d'entreprises sur nos gouvernements.

Pour plus de renseignements : Visionnez la [vidéo explicative](#), et consultez [le mémoire du ROGE](#) disponibles sur la page <http://rqge.qc.ca/lobbyisme/>

-30-

Bruno Massé, coordonnateur du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

514-587-8194

Groupes membres du Réseau québécois des groupes écologistes:

- Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- Action Re-Buts (AR)
- Action Saint-François
- Alternatives
- Ambioterra
- AmiEs de la Terre de Québec
- Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, région 04-E (AREQ)
- Association pour la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
- Centre d'écologie solidaire et appliquée (CESA)
- Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)
- Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- CentricoisES et mauricienNES pour le déclassé nucléaire (CMDN)
- Cercle des jeunes naturalistes (CJN)
- Les Citoyens au courant
- Climate Justice Montreal (CJM)
- Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique Latine (QUISETAL)
- Coalition verte de Trois-Rivières
- Collectif éducatif Éco-Naître
- Coalition Vigilance Oléoducs
- Comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière (CCPL)
- Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
- Comité vigilance gaz de schiste de la Mauricie
- Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)
- Coopérative La Maison Verte
- Corporation pour la mise en valeur du bois de l'Équerre
- Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD)
- Craque-bitume
- Cyclo Nord-Sud
- Eau Secours! La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau
- Éco-vigilance Baie-des-Chaleurs
- Environnement Jeunesse (ENJEU)
- Environnement Vert Plus
- Eurêko
- Église verte
- Enviro éduc-Action
- Fondation Rivières
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- GaïaPresse
- Greenpeace Québec
- Groupe écocitoyen (GÉCO)
- Groupe de recherche d'intérêt public du Québec - Université du Québec à Montréal (GRIP-UQÀM)
- Projet Écosphère
- Guilde des Herboristes
- Habitat Multi Générations (HMG)
- Héritage Saint-Bernard
- Poids vert de Rimouski-Neigette
- Minganie sans Uranium
- Mouvement Au Courant
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Mouvement écologique Mathalois
- Mouvement interculturel pour l'environnement
- Mouvement Vert Mauricie
- Nature-Action Québec
- Option Métal Recyclé du Québec
- Organisme de récupération anti-pauvreté de l'érable (ORAPÉ)
- Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
- La Petite boutique d'Amos
- Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
- Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC)
- Recyclage Vanier
- Regroupement Clova Forêt
- Regroupement écologistes Val d'Or et environs (REVE)
- Éco-Réno
- Réseau des femmes en environnement (RFE)
- Ressourcerie de Lévis
- Ressourcerie de Lotbinière
- Ressourcerie de Lac Saint-Charles
- Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille îles
- Sept-Îles sans uranium (SISUR)
- Société de biologie de Montréal
- SOS Levasseur
- SOS Territoire
- Tache d'huile
- Textil'Art
- Vigilance OGM